

## La radicalité sur le Net (2014)

*Par Marc Knobel, Historien, Directeur des Etudes au CRIF*

D'un clic, les pages s'affichent et nos petites fenêtres d'ordinateur s'ouvrent sur le monde entier, dans son infinie complexité et son incroyable diversité. Mais avec le Net, on peut également mesurer combien nos sociétés sont malades. Justement, quels sont les maux, les tourments, les doutes et les peurs (innombrables) qui affectent et affecteront demain notre monde et l'humaine condition ? Et, depuis son ordinateur, est-on à un bon poste pour observer tout cela ? De cette place, que verrons-nous, que voyons-nous, que comprenons-nous du monde qui nous entoure ? Mais, surtout et puisqu'il s'agit ici de notre préoccupation première pour cette nouvelle étude pour la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), qu'en est-il de la radicalité en 2014 ? Nous dressons ici un bref et préoccupant état des lieux.

### **Skinheads Oi !, Waffen SS, voix et hurlements sur le Net**

Et d'un clic nous voici devant la home page du puissant portail vidéo américain, YouTube. Nous surfons et quelle n'est pas notre écœurement de découvrir de nombreuses séquences vidéos et de la "musique" de plusieurs groupes français, proches des skins ou des néonazis. Citons, entre autres, Légion 88 (groupe mythique de la musique skin française), Kontingent 88 (Au service de nos ancêtres. Le péril rouge ne passera pas), État d'urgence (Skinheads Oi!), Panzerjager (Le sang doit couler, ou Ni synagogue, ni mosquée...); Arianhord (Jeune Française) et le groupe Bunker 84.

Plus loin, nous trouvons ceci: « Les Waffen SS Voix et chants. Départ Des Waffen SS Français », une horreur ! Le 16 juin 2014, nous tapons sur YouTube l'entrée suivante: « Robert Faurisson ». Douze mille occurrences sont présentées. Des centaines au moins sont des vidéos négationnistes. Dans différentes séquences, le négationniste Robert Faurisson pavoise devant un public totalement acquis à sa « cause », et particulièrement attentif ou hilare lorsqu'il parle des chambres à gaz. Cette fois, les films ne sont pas masqués et ne sont pas camouflés par des clips sexy, comme ce fut le cas en 2007. À cette époque, un journaliste racontait que des films de Robert Faurisson qui circulaient sur le Net étaient masqués sous des titres racoleurs. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Rien n'est masqué et voilà ce que l'on voit: « Robert Faurisson -Le problème des chambres à gaz »; « Dieudonné remet le Prix de l'Infréquentabilité à Robert Faurisson »; « Pourquoi les 'chambres à gaz' sont un mythe. Reportage des USA traduit de l'anglais par M. Vincent Reynouard » (un négationniste condamné à de la prison); « Dieudonné Faurisson le sketch (1ère partie) »; « Dieudonné et son nouveau partenaire comique, le professeur Faurisson. Hilarant et subversif! 2ème partie... », etc.

Plus loin, nous trouvons les vidéos d'un militant d'extrême droite du nom d'Hervé Ryssen, comme celle-ci: « Pourquoi je suis raciste et antisémite ». Elles voisinent avec celles du national-socialiste à la française -comme il aime à se présenter lui-même- Alain Soral, un proche de Dieudonné M'bala M'bala. Et puis, il y a toutes ces vidéos racistes et antisémites sur les Roms. Les Roms qui sont tous assimilés à des « voleurs », des « mendiants », des « clochards qui exploiteraient les enfants et qui profiteraient de la générosité du gouvernement »; sur les noirs qui « puent », sont « moches », etc.

Au sujet des noirs d'ailleurs, l'université centrale du Michigan et l'Ohio State University ont mené une étude sur la mauvaise place attribué aux héros « noirs » dans les jeux vidéo, pointant que la plupart sont affublés d'un caractère violent conduisant à de nombreux amalgames. Que trouve-t-on encore? Un héros blanc qui doit sauver le monde ; un Asiatique, petit génie de l'informatique fort en kung-fu et un méchant noir super baraqué, dealer de drogue. Voilà plus de vingt ans que certains jeux vidéo véhiculent sans vergogne, voire revendiquent, de tels stéréotypes racistes (L'Express, 21 juillet 2006).

Autant d'amalgames et de clichés que l'on trouve dans les vidéos où ils sont tous stigmatisés. Il en est de même pour les arabes, les musulmans. C'est ainsi que sur certaines vidéos, le brun ou l'arabe,

généralement musulman, est présenté comme quelqu'un de « dangereux » car « fanatique et fourbe ». Bien encadré, il peut se révéler un « valeureux combattant », mais il est « réticent au travail » et « docile ».

Dans certaines vidéos, l'homosexualité est considérée comme « une maladie mentale » ou « un problème émotionnel ». Dans un autre genre, nombreuses sont les vidéos qui développent des discours anti-occidentaux, justifiés, d'une manière ou d'une autre, par les textes sacrés. On s'étend longuement sur la corruption de la parole divine (le Coran) par les Juifs et les chrétiens. Le Djihad est ainsi conçu et encouragé et des prêcheurs de haine font l'apologie du terrorisme. Dans certaines vidéos, des massacres ont été filmés.

Sur le portail de vidéos de Youtube (et d'autres) donc, toutes ces vidéos ont été déposées.

Arrêtons-nous un instant sur les vidéos néonazies. Il y en a des centaines de ce type. Prenons deux exemples.

Commençons par découvrir et lire l'horrible premier couplet d'un titre d'album de l'un de ces groupuscules de rock néonazi français, intitulé « Panzerjager » (2001 - 2009): « Aiguise ton couteau, ta lame doit être affûtée. Afin de mieux pénétrer dans ces corps gras et infâmes. Le sang doit couler, gourdins hors de l'uniforme. Nous chions sur la liberté de cette république juive. Le sang doit couler, gourdins hors de l'uniforme. Nous chions sur la liberté de cette république juive. Pends le cochon noir dans les synagogues déclenches une pluie de grenades dans les parlements véreux ».

Toujours « Panzerjager », cette fois, il s'agit du titre : « Ni synagogue, ni mosquée », là encore déposée sur YouTube. De quoi s'agit-il ? Lisons une fois encore : « L'antisémitisme est la seule solution, l'extermination, véritable stratégie (...) Tous ensemble face aux musulmans qui nous oppressent... l'anti islamisme est la seule solution... »

Un lien URL vers cette dernière vidéo -pourtant déposée le 22 novembre 2013 sur le portail- avait été signalée à l'attention de Google, dans le cadre d'un programme spécifique intitulé « Trusted Flagger », dit de modération, le 17 juin 2014. Ce lien a peut-être été enlevé mais toutes les vidéos similaires (même groupe, même titre, même contenu) n'ont pas été retirées. Autre vidéo du même groupe, titre : « Le sang doit couler ». Une première vidéo a été déposée sur ce portail il y a deux ans pour l'une (15198 vues), un an pour l'autre, cinq mois pour la dernière. L'extrait a été signalé au même programme de modération de Google, le même jour, avec une adresse URL précise. Les autres vidéos (même groupe, mêmes titres et même extrait) n'ont pas été retirées. Pour quelles raisons ? Serait-il trop difficile de retirer pour le géant de la Net économie les vidéos de « Panzerjager » ? Or, ces vidéos promeuvent la haine et peuvent inciter à la violence contre différentes minorités.

Et le risque est bien réel, le danger aussi. Expliquons. Nous savons ce qu'il en est de la scène néonazie en France. Nicolas Lebourg, spécialiste des extrêmes droites, résume la situation (nouvel obs, 18-07-2013): « Le pays n'a pas connu de groupe néo-nazi réellement étoffé depuis la disparition du Parti nationaliste français et européen (PNFE) à la fin des années 1990, disparition pour partie provoquée par la répression consécutive à de multiples violences, y compris à caractère terroriste ». Certes, les néonazis en France sont peu nombreux. Mais, il faut cependant noter que dans l'hexagone, la scène néo-nazie n'a pas complètement disparu.

Prenons quelques exemples.

Ainsi, en janvier 2013, les skinheads qui sèment la terreur occasionnellement dans les rues de Besançon se manifestent en gazant cette fois les clients d'un bar du quartier Rivotte. En février, le leader d'un groupuscule franc-comtois se revendiquant clairement du néonazisme sort de prison, où il était incarcéré depuis 2010 pour des nouveaux faits de violence sur un jeune d'origine turque; un certain Marc B., identitaire ultra radical connu pour ses actes brutaux. Leur groupe dénommé

« Radikal Korps » rassemblent les skinheads de la région. L'objectif de la bande? Organiser des actions coup de poing, des concerts, des rassemblements de soutien aux prisonniers ultranationalistes, etc. Le mouvement est aussi en lien avec d'autres formations du même type. L'on note par exemple plusieurs rencontres avec le Bunker Korps à Lyon, comme à Paris le 9 mai 2010. En mai 2013, un rassemblement de néo-nazis était attendu dans les Pyrénées-Orientales. Des skinheads de plusieurs pays se sont donné rendez-vous, officiellement pour un concert de rock. En réalité, des rencontres entre groupuscules, des séances de tirs et un concours de salut hitlérien auraient figuré au programme de ce rassemblement. En juin 2013, Clément Méric, un jeune d'extrême-gauche âgé de 18 ans décède à la suite d'une rixe avec de jeunes skinheads près de la gare Saint-Lazare à Paris. En juillet 2013, le norvégien Kristian Vikernes, un néo-nazi norvégien, sympathisant d'Anders Breivik, l'auteur de la tuerie d'Utoya en juillet 2011, est interpellé en Corrèze. La police le soupçonne de préparer un « acte terroriste d'envergure ». Ouvertement raciste et anti-chrétien, il voue un culte aux dieux nordiques comme Odin. A plusieurs reprises, il est poursuivi pour avoir incendié des églises. En avril 2011, Vikernes avait signé une tribune (en français) sur son site internet personnel. Intitulé « Chère France », ce texte appelait les Français à voter pour le FN. En avril 2014, un rassemblement à caractère néo-nazi plus de 200 personnes venues de France et d'Allemagne, dans un village situé près des frontières suisse et allemande, louée pour l'occasion. Il est vrai que face aux restrictions et à la médiatisation auxquelles ils sont exposés en Allemagne, les néo-nazis allemands et quelques français ont trouvé une parade depuis des années pour faire la fête: traverser les frontières. En France, l'Alsace et la Lorraine sont des destinations prisées. A Volmunster (Moselle), des néo-nazis allemands disposaient même d'un chalet privé sur un lopin de terre isolé pour pouvoir y organiser des concerts en toute tranquillité. «Je ne sais pas si le terrain est à eux, mais il appartient à un Allemand», déclare le maire de la commune (20 minutes, 27 avril 2014). « De temps en temps », des gens « viennent avec une semi-remorque et font de la musique », témoigne-t-il. « Mais ils ont de l'ordre. Le lendemain il n'y a plus rien et c'est propre ». Personne ne se plaint non plus. « Qu'est-ce que vous voulez faire? », lance le maire.

### **La blogosphère d'extrême droite**

En quelques clics ou en effectuant une recherche à base de mots clés, nous « tombons » assez facilement sur des blogs ou des sites qui affichent des contenus xénophobes.

Les textes publiés répondent à une logique implacable. Ils s'adressent à des militants, des sympathisants ou des gens écoeurés par la politique et le système. Il s'agit alors d'animer leur militantisme, de l'affirmer ou de l'encourager. Il s'agit aussi de briser leurs tabous, de les conforter dans leurs choix idéologiques. Ces sites ne sont pas de simples défouloirs – ce serait une erreur de le penser. Ils ont un objectif politique. Pour l'édition du Monde du 4 juillet 2011 a été mené un très intéressant travail cartographique de l'ensemble de la blogosphère politique en 2011, réalisé par le cabinet d'étude Linkfluence avec Le Monde. Dans son compte-rendu, le quotidien a insisté sur le fait que l'extrême droite française a renforcé sa présence sur Internet. En 2007, cet institut avait évalué à 4,4 % la proportion de blogs se rattachant à cette famille dans la blogosphère politique. En 2009, elle était passée à 5,2 %. En 2011, il s'élève à 12,5 %, soit 132 sites sur un total de 1.052. Internet est devenu l'un des terrains de jeu privilégiés des droites extrêmes. Celles-ci, nous dit Le Monde, ont très vite investi ce nouveau média pour en faire ce qu'elles appellent un « outil de ré-information » et contourner « la pensée unique ».

Un autre site, « Transeuropeextremes.com », alimenté cette fois par les étudiants de l'École supérieure de journalisme de Lille, a répertorié pour la France 377 sites et blogs à tendance ultra-droite classés par familles (2011) : les identitaires, la droite nationale, les traditionalistes, l'entourage du FN, les tendances réactionnaires. « Les partisans en ligne des mouvements populistes représentent une nouvelle génération de militants en majorité jeunes qui vont plus souvent voter et s'impliquer dans la vie politique et l'activisme que le reste de la population », explique l'auteur d'une autre étude, celle du centre de réflexion britannique Demos, publiée lundi 7 novembre 2011. Près

des deux tiers d'entre eux ont moins de 30 ans, contre 51% en moyenne pour les utilisateurs de Facebook. La perception de « l'immigration » et du « multiculturalisme » représente un facteur décisif dans l'adhésion en ligne à un parti d'extrême-droite, explique l'étude. Plus d'un tiers des personnes interrogées citent l'immigration comme un de leurs deux principaux sujets de préoccupation. L'extrémisme islamique étant le deuxième le plus cité (25%). Une crainte palpable pour les sympathisants des deux mouvements d'extrême-droite français relevés dans l'étude. Les partisans interrogés du « Bloc identitaire », mouvement créé en 2003, connu pour ses dérives antimusulmanes, sont 67% à placer l'immigration comme un sujet d'inquiétude, et 56% pour ceux du Front national. Des préoccupations éloignées de celles de l'Européen moyen qui met l'inflation (46%), la situation économique (20%) ou encore le chômage (19%) en tête, selon la dernière enquête Eurobaromètre.

Bref, depuis une dizaine d'années, Internet est devenu un lieu privilégié de diffusion et d'échanges. Tous les courants de l'extrême droite y sont représentés, sans toutefois de véritable unité idéologique. Cependant, la « fachosphère » française n'est pas monolithique. Elle est vaste et se compose de nombreuses familles. De plus, son organisation est parfois complexe.

Complexe ? Certes. Mais, au-delà des divergences idéologiques il est des sujets qui rassemblent les internautes. C'est ainsi que de nombreux internautes postent des messages sur le site de... Fdesouche.com.

De quoi s'agit-il ? Avec 1,5 million de visiteurs par mois de moyenne aujourd'hui, Fdesouche est l'un des sites les plus influents de « la fachosphère » ou « réinfosphère » pour ses affidés. Pour Georges Moreau, ancien membre de la cellule communication web du FN, cité par le magazine des Inrocks (6 novembre 2014), le site est devenu un enjeu majeur pour le Front national: « Aujourd'hui, il n'y a pas un adhérent du FN qui n'aille pas sur Fdesouche. Le succès du Front et celui du blog sont intimement liés ». Soit. Mais, en quoi ce site peut-il influé ?

Prenons un exemple. Le projet de construction d'une mosquée dans le quartier de La Gabelle à Fréjus date d'avril 2011. A cette époque, alors que la ville était administrée par le maire UMP Elie Brun, le permis de construire a été déposé dans le cadre d'un plan de sauvegarde du quartier. Toutes les difficultés économiques et sociales de la ville se concentrent effectivement à La Gabelle, où la population est très majoritairement musulmane. Il s'agissait donc de construire une mosquée neuve, pour remplacer la mosquée-garage afin que les musulmans puissent prier dans de bonnes conditions. Mais à l'été 2013 le candidat FN aux municipales David Rachline se saisit de ce sujet pour en faire « le sujet principal de sa campagne ». Pourtant, résume encore Les Inrocks (6 novembre 2014), après son élection en mars 2014, le jeune sénateur-maire de Fréjus est resté silencieux sur cette promesse de campagne. C'est alors que vers la fin du mois d'août 2014, Fdesouche.com, publie des photos de la mosquée en construction, montrant ainsi implicitement que David Rachline n'a pas tenu ses promesses de campagnes.

« Le travail de lobbying de la réinfosphère a porté ses fruits... ». Ce 17 octobre 2014, Fdesouche jubile sur son site, où il relaie un article de Var Matin selon lequel le maire FN de Fréjus, David Rachline, pourrait prendre un arrêté exigeant l'abandon du chantier de la mosquée, dans le quartier de La Gabelle. S'ensuit une série d'articles et de tweets antérieurs produits ou relayés par Fdesouche, qui témoignent de sa vigilance sur le sujet. Au sein du Front national, précise Les Inrocks, on ne cache pas que c'est Fdesouche qui est à l'origine de l'arrêté pris par David Rachline. « Fdesouche fonctionne comme un lobby à l'intérieur du FN sur les questions d'immigration, explique un cadre frontiste. Quand le blog a publié un article sur la poursuite de la construction de la mosquée de Fréjus, on a reçu beaucoup de mails et de protestations d'adhérents. David Rachline était très ennuyé ».

Prenons un autre exemple.

Le forum international du site de Stormfront, fondé aux États-Unis par un membre du Ku Klux Klan. Ce site rassemble les partisans du White Power et affiche des millions de messages. L'espace de discussion comporte une section française très active qui lance de mini campagnes. Les sujets débattus ? « Ils [les Juifs] sont partout » voisine avec un sujet sur Dieudonné ; un autre traite des « étrangers qui doivent [nous] respecter » ; on trouve un sujet sur « C'était mieux au temps des Blancs » et encore un autre sur « Le rôle d'Internet dans la diffusion du négationnisme »... Notons par ailleurs que le forum de Stormfront dispose d'un lien bibliographique en français. Là sont scrupuleusement indexés les « classiques » du fascisme, du racisme, de l'antisémitisme et du négationnisme, de Louis-Ferdinand Céline à Lucien Rebatet. Et s'ils utilisent parfois des subterfuges pour tromper les contrôles automatiques – les internautes parlent d'Hit.ler ou de con-nards –, ils n'ont aucune retenue sur le fond. Ils sont en contradiction totale avec la loi, comme le souligne, au Nouvel Observateur, Maître Olivier Iteanu, avocat spécialiste du droit du numérique : « Les injures à caractère raciste que vous avez constatées dans ces forums sont régies par les mêmes textes de loi que la presse en ligne. Elles sont donc illégales, explique-t-il. Mais il y a une sorte de régime de "pas vu pas pris" : il y a une telle masse de propos que des poursuites n'ont lieu que lorsque ceux-ci ont eu un écho au-delà d'Internet, ou que la victime a agi pour les faire retirer », précise-t-il.

Par ailleurs, une sorte de constellation s'est formée et est très active sur le Net autour de deux personnages : Dieudonné et d'Alain Soral. Cette constellation est confuse, elle est aussi multiple car elle mène aussi bien à des personnes qui, sur les réseaux sociaux, se photographient en faisant la quenelle (ce geste a été inventé par Dieudonné), que vers des sites complotiste qui considèrent que le 11 septembre est l'œuvre du Mossad israélien que vers ceux qui imaginent le monde sous la coupe des Illuminati. Précisons ici que les Illuminati, selon les théories du complot, en vogue sur le Net, seraient une organisation conspiratrice supposée agir dans l'ombre du pouvoir, contrôlant prétendument les affaires du monde, au travers des gouvernements et des grandes multinationales et visant à l'établissement du Nouvel ordre mondial.

Dans un article qu'il a publié dans le Huffington post (22.12.2013), Haoues Seniguer, Chercheur au Groupe de Recherches et d'Études sur la Méditerranée et le Moyen Orient (GREMMO) et enseignant à l'IEP de Lyon, tente d'expliquer ce qu'il en est du succès d'Alain Soral sur l'Internet. Il s'agirait selon lui de l'un des symptômes d'une crise des idéologies contemporaines, laquelle se traduit par des alliances et des contre-alliances objectives et/ou subjectives inattendues. Elles se nouent entre différentes factions idéologiques que tout, a priori, sépare. Il règne un tel confusionnisme moral et intellectuel, sur fond d'une mondialisation qui suscite un doute protéiforme, que les thèses les moins rationnelles trouvent preneurs, précise Seniguer. C'est précisément Alain Soral, lui-même passé de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, qui constitue le pôle fixateur de ces thèses, de même que de cet amalgame improbable.

Or, les fans de Dieudonné ont investi le réseau, notamment Facebook. Les messages qu'ils déposent sont particulièrement violents et haineux et le nombre de pages antisémites ne cesse d'augmenter. Mais ce sont surtout les messages et vidéos négationnistes qui prennent de l'ampleur. Nous avons mené l'enquête: un vrai petit musée des horreurs.

### **Le réseau Dieudonné sur Facebook**

La page « Quenelle » a repris un photomontage négationniste. On voit Adolf Hitler avec la légende suivante: « 6000, 600.000, 6 millions. Je n'en sais rien, moi. C'est l'intention qui compte. Mais vu le nombre en 2014, c'est à se demander si on n'avait pas installé des couveuses. » Sur un autre compte, une affiche de film a été détournée. On voit l'essayiste Alain Soral, il porte un casque de soldat américain. Il est écrit: « Un film de Robert Faurisson. Il faut sauver le soldat Soral avec Dieudonné et Alain Soral. Leur mission: sauver la bête immonde. » Là, on affirme que l'on est pour la « séparation de l'Etat et de la religion de l'Holocauste ». On lit ceci: « malgré toutes ces précautions législatives et "éducatives", des citoyens ont tout de même osé blasphémer cette religion de l'holocauste en

effectuant le geste de la quenelle dans des lieux symboliques (wagons de déportation, camp de Birkenau, mémorial...) »

Autre compte, avec une caricature antisémite, on voit un rabbin se tenant devant l'entrée de Birkenau avec la légende « Chacun son business... » Autre page, autre caricature: un professeur écrit "Shoah" au tableau noir. Les élèves réagissent: « Et mon cul sur la commode » « ...nanas », « Réveille-moi à la fin du cours », « C'est à Gaza en live », « c'est du business », « Lire Faurisson pour cela... » Dans « La marche de la quenelle », on trouve un lien vers un site antisémite avec la mention: « Hitler n'est pas mort en 1945 », ainsi qu'un photomontage ridiculisant Anne Frank. Dans la page intitulée « Soutien à Noémie Montagne (la compagne de Dieudonné) et Dieudonné », une vidéo a été déposée: Ahmadinejad, l'ancien président iranien, y nie la Shoah. Sur « La marche de la quenelle », Joe le corbeau, un proche Dieudonné, défend Vincent Reynouard, un négationniste français, condamné en 2007 à un an de prison par la justice pour contestation de crimes contre l'humanité. Il avait écrit et fait distribuer la brochure « Holocauste, ce que l'on vous cache » auprès de musées, de syndicats d'initiative et de mairies d'Alsace.

Dans la page des "quenelliers toulousains", on proclame: "Arnaque à la Shoah plus de 42 millions de dollars détournés..." Un autre "quenellier" publie une photo du mur de séparation dans les territoires. La légende est la suivante: "Auschwitz ? Non Israël." Là, une vidéo de Faurisson y a été déposée. Ailleurs, le dénommé Dieudovore affiche: "Mensonges sur l'extermination des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale". Plus loin, le même a déposé: "Auschwitz: la surprenante vérité occultée: pourquoi les chambres à gaz sont un mythe". Une page "Vaincre l'oligarchie pour les générations futures", s'ouvre sur une vidéo de Faurisson. Quant aux dieudonnistes de Haute-Savoie, ils ont déposé une vidéo négationniste: "La vérité sur les camps de concentration: les preuves!" Ailleurs, le "Mouvement Quenellier via Quennesat", affiche "l'hymne de l'ananas" avec "six millions de vue". Un peu plus loin encore, une caricature immonde et un champ d'ananas...

Comme nous l'avons fait pour Youtube, nous avons donc signalé quelques-uns de ces comptes à Facebook, le 10 juin 2014. Nous portions à leur connaissance les contenus illicites que Facebook devrait retirer ou en rendre l'accès impossible, conformément à l'article 6-1 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique. La quarantaine de liens Facebook que nous avons signalé incitaient gravement à la provocation publique à la discrimination à la haine ou à la violence, nationale ou religieuse (art. 23, 24 alinéa 6 et 7, art. 42 de la loi du 29 juillet 1881) et constituent également l'infraction d'injure raciale publique (art 23, 29, 33 alinéa 3 et 4, art 42 de la loi du 29 juillet 1881).

Le 7 juillet 2014, nous recevions une réponse de Facebook: « Les liens, s'ils ont prêté à de nombreuses discussions, n'ont pas été retirés pour diverses raisons ». Lesquelles ?

1° Soit parce qu'ils ne sont pas considérés par Facebook comme un discours de haine explicite.

2° Soit parce qu'il s'agirait d'un discours politique ( ?)

3° Soit parce que selon Facebook, ces messages ne seraient pas explicitement négationnistes.

Prenons un exemple. Nous avons signalé à Facebook, cette caricature antisémite, l'on voit un rabbin se tenant devant l'entrée de Birkenau avec la légende « Chacun son business... ». Qu'un Rabbin, dans une caricature immonde, parle de « business », devant l'entrée de ce camp d'extermination aurait dû alerter le modérateur de Facebook.

Dans un autre signalement, nous pointions un compte qui publie une quarantaine de photographies de journalistes prétendument de confession juive, avec la légende « Les faces de pioches à boycotter su on veut éviter d'avoir l'esprit pollué : les jew.rnalistes ! » Or, pour Facebook et dans leur réponse,

« il n’y a là pas de discours de haine explicite » et « ce n’est pas une attaque contre les Juifs. » Qu’est-ce donc alors que cela ? Un petit jeu virtuel ?

Dans le cadre des rencontres régulières que nous entretenons avec les principaux acteurs des réseaux sociaux, nous avons rencontré au CRIF Monika Bickert, Head of Global Policy Management de Facebook, lorsqu’elle était à Paris. Nous lui avons exprimé notre incompréhension et notre désarroi. Le dialogue fut courtois, sans pour autant que nous n’obtenions dans un premier temps satisfaction de quelque manière que ce soit. Quelques jours plus tard, Monika Bickert répondait à quelques questions dans le Figaro du 8 octobre 2014. Nous lisons ceci : « De nombreux événements difficiles ont lieu chaque jour dans le monde, et certains de nos utilisateurs veulent y sensibiliser leurs amis. C’est pourquoi nous autorisons le partage des contenus choquants tant que ce n’est pas dans le but de célébrer la violence. Les contenus qui font l’apologie de la violence sont en revanche totalement interdits. » Plus loin : « D’une façon générale, avec 1,32 milliards de personnes sur Facebook ; nous comptons sur notre communauté pour nous signaler les contenus qui paraissent sensibles. Nous mettons à leur disposition un système de signalement anonyme d’abus. Lorsqu’un utilisateur nous signale un contenu sensible, il est ensuite consulté par une équipe d’employés formés dans ce but. Cette équipe est composée de plusieurs centaines de personnes qui parlent plus d’une vingtaine de langues. Pour la France, par exemple, il existe une équipe d’employés francophones basés à Dublin, en Irlande. Dans le cadre du contrôle des contenus abusifs, nous collaborons aussi avec des associations sur des sujets spécifiques comme la lutte contre la haine raciale, le harcèlement, la lutte contre le suicide, ou encore la pédophilie. »

Certes, il existe des équipes employées à ce but, c’est-à-dire, la modération.

1° Mais, lors d’une réunion, lorsque nous demandions justement à Monika Bickert, combien de Français ou de francophones sont employés à cet effet, nous n’obtinrent aucune réponse. Il est quand même pour le moins étonnant que celle qui coordonne toutes les équipes à travers le monde ne soit pas en mesure de nous expliquer combien ils sont et comment ils travaillent (à Dublin et non à Paris).

2° Certes, Facebook collabore avec différentes associations, mais à quoi sert donc cette collaboration si les contenus signalés et explicités ne sont pas prioritairement pris en compte ?

3° Certes, Facebook met à la disposition des internautes un système de signalement anonyme d’abus. Mais à quoi sert-il donc ? Les retours que nous en avons des internautes sont désastreux. Les contenus signalés ne sont pas souvent pris en compte.

Cependant, le 13 novembre 2014, et contre toute attente, nous recevions un message électronique. Facebook disait entendre nos remarques et décidait *in fine* de rendre inaccessible les contenus signalés préalablement.

Pour en arriver à ce stade et que des signalements soient enfin pris en compte, nous avons dû engager un (long) et difficile dialogue. Nous comprenons également qu’il faut être on ne peut plus pédagogique pour que les équipes de modération appréhendent ce phénomène dans toute sa complexité.

Reste que ce problème se pose constamment. Combien d’internautes outrés me disent et me répètent constamment que les signalements envoyés à Facebook en suivant scrupuleusement la procédure fixée par FB ont été rejetés sans autre considération et explication.

**Terrorisme et Internet**

Autre sujet préoccupant et pour le moins lorsque l'on parle de radicalité sur le Net. Ces derniers mois, les réseaux sociaux ont été accusés d'avoir servi d'outil de propagande pour des groupes terroristes. Vrai ? Faux ?

Les « combattants » français en Syrie ou en Irak adorent utiliser Internet pour leur propre gloire et pour la promotion du Djihad auprès de leurs amis restés en Europe, à coup de vidéos déposées sur les portails, YouTube, principalement. Ils succèdent ainsi à leurs aînés. Exemple: un homme se fait filmer, il porte une kalachnikov. Il parle: "Celui qui tombe en martyr, ces œuvres, elles continueront d'être inscrites... Allah ne vous pardonnera jamais si vous restez dans vos maisons, pendant que nous, nos frères et sœurs nous nous faisons violer dans la ville... Réveillez-vous, car cela qui vaut mieux que vos jeûnes et vos prières en terre de kufr (mot arabe qui signifie mécréance), peut-être que même aucune de vos prières n'est acceptée. Mes frères et sœurs craignez Allah, appelez au Djihad, craignez Allah et le jour de la résurrection." Autre vidéo: « Avant, on tractait des jet-skis, des quads, des motocross, des grosses remorques remplies de bagages et de cadeaux pour aller en vacances » déclare Abou Omar, un djihadiste belge. « Maintenant, mon frère, reprend Abou Omar, tu peux filmer ma nouvelle remorque ! » Ce qu'il nomme ainsi, ce sont sept ou huit cadavres de rebelles et/ou de civils syriens attachés à l'arrière de cette voiture. Le véhicule des djihadistes traîne alors les corps vers une fosse commune creusée par l'escadron francophone, aux cris d' « AQMI » et « Allah Akbar! ». Pour Abou Omar, ces corps sont ceux d'"apostats" et d'"infidèles" (Paris Match, numéro 3384, édition du 28 mars 2014).

Abou Shaheed est un autre djihadiste français de l'Etat islamique d'Irak et du Levant (EIL). Il était présent lors de la tuerie de Hraytan en février 2014, lorsque des djihadistes ont séjourné près d'Alep et ont décapité quatre personnes à Azar, près de la frontière turque. Deux des personnes décapitées semblent encore des ados. Au moins un jeune Belge de 17 ans a placé des images sur son mur Facebook. Sur le Net toujours, Abou Shaheed assure que les "combattants français" sont au moins 500: "Y en a plein, plein, je n'arriverais même pas à tous les énumérer." Selon lui, entre cinq et dix katibas (unités), sont purement francophones. Il dit que les katibas françaises demeurent une nécessité. Fraîchement convertis à l'islam ou issus de la troisième génération d'immigrés, beaucoup de jeunes djihadistes français et belges parlent trop mal arabe, pour combattre avec les autres islamistes. "Il y a même des attaques qui sont entièrement françaises". "Même la chaîne de commandement dans les talkiewalkies est tout en français", précise-t-il.

Des dizaines de djihadistes français se trouveraient actuellement en Syrie. A quoi ressemble leur vie là-bas? Souvent très jeunes, ils tiennent la chronique quotidienne de leurs faits et gestes justement sur... Facebook, Twitter ou sur YouTube. Un jeune qui se fait appeler Abou Abda -il serait originaire de la région bordelaise- va à la rencontre de jeunes Français qui ont pris les armes contre l'armée d'Assad. Point d'ordre de cette propagande, un homme qui dit avoir été anciennement militaire dans l'infanterie parachutiste et qui encourage maintenant le Djihad. Des francophones qui se mettent également en scène sur fond de musique religieuse: on voit par exemple neuf moudjahidines, ils ont le visage recouvert et portent ou brandissent des kalachnikovs. Ils chantent des nasheeds (poèmes musulmans musicaux). Les paroles sont édifiantes: "Nos efforts sont pour Allah et c'est tant mieux que nous avons la foi... contre les mécréants et (pour) se venger de leurs dégâts... Les ennemis d'Allah, le châtement vous attendra... Un hommage à Oussama, le seigneur des batailles augmente la foi." Sur une autre vidéo, on voit Oumar Diaby, (alias Omar Omsen) un Franco-Sénégalais délinquant récidiviste qui serait à la tête du groupe de djihadistes français affiliés à al-Nosra en Syrie, (80 combattants). Il s'est confié en exclusivité au Nouvel Observateur (23 mars 2014). C'est lui qui avait lancé le projet "19HH", un documentaire vidéo de grande envergure, censé révéler la vraie histoire de l'humanité, comprenez l'oppression de l'islam par l'Occident en une heure de trucages avec en fond des chants religieux. Le film a fait le buzz dans les milieux djihadistes. On l'aura donc compris: l'essentiel de l'endoctrinement se fait le plus souvent à partir de vidéos diffusées sur YouTube



principalement et certaines de ces vidéos ont été visionnées par des milliers et des milliers d'internautes.

C'est ainsi que de nombreux recruteurs postent donc des photos et des vidéos ou des "selfies" (auto photos) pour se glorifier et glorifier le Djihad C'est ainsi que la Toile et les vidéos s'imposent aujourd'hui comme le meilleur "sergent recruteur" des apprentis djihadistes européens vers la Syrie. C'est ainsi que le dernier cri des djihadistes qui se mettent en scène et de se filmer, de tweeter leurs menaces et de liker les photos de "martyrs". Ainsi va le Net 2.0 des djihadistes...

C'est ainsi aussi que de leurs propres ordinateurs, loin de là, à Paris ou à Marseille, des jeunes gens seront contaminés par cette propagande de mort, qu'ils découvrent et lisent dans le secret de leur chambre ou salle à manger. Certains d'entre eux partiront en Syrie ou en Irak et deviendront des... terroristes.

### **Conclusion provisoire**

En juin 2012, Christiane Taubira a demandé aux parquets de mettre en œuvre une politique pénale « dynamique et offensive », dans le sens d'une réponse diligente aux actes racistes, antisémites. Selon la garde des Sceaux, la coopération avec les grandes sociétés du net doit être permanente pour permettre aux services d'enquête d'identifier rapidement les auteurs et aux juridictions compétentes d'apporter une réponse pénale correspondant à la gravité des faits. En septembre 2013, elle a réaffirmé que « les réseaux sociaux ne peuvent être des lieux d'impunité où se répandent et se banalisent la parole raciste et antisémite et les appels à la violence. » Lors du dîner annuel du CRIF, François Hollande s'est élevé contre la diffusion de messages à caractère raciste et antisémite sur les réseaux sociaux, affirmant que leurs auteurs auraient des comptes à rendre à la justice.

Les déclarations de bonne intention sont-elles suffisantes et les services judiciaires sont-ils suffisamment actifs pour améliorer la qualité et le taux de réponse pénale? Nous en doutons. Expliquons.

Premièrement, la mise en œuvre de la plateforme de signalement Pharos du ministère de l'Intérieur est un progrès. Ce dispositif, initialement réservé à la lutte contre la pédopornographie, a été étendu à tous les domaines, y compris le racisme. Mais il doit s'accompagner d'efforts financiers et humains supplémentaires car ils ne sont qu'une dizaine d'officiers de police judiciaire à recevoir et à traiter les signalements envoyés à la plateforme (133.000 en 2013). Enfin, lorsqu'un signalement est traité et si une suite est donnée, l'OPJ transmet les signalements au parquet, mais les retours ne sont pas systématiques.

Deuxièmement, une meilleure coordination entre tous les services et une plus grande homogénéisation notamment entre l'Intérieur et la Justice est souhaitable. À ce sujet, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme a indiqué que le faible nombre de poursuites engagées et de condamnations prononcées pour propos racistes peut laisser subsister un sentiment d'impunité.

Troisièmement, il faut que l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale porte une attention toute particulière au traitement de ces cas. Du point de vue du ministère public, on peut trouver une solution alternative aux poursuites pénales, et néanmoins adaptée, à certains propos publics, mais il est nécessaire que les discours racistes les plus graves sur le net soient portés devant la justice.

Il est temps d'affirmer haut et fort qu'il vient un moment où le nécessaire respect de la liberté d'expression se heurte à la non moins nécessaire protection des personnes visées par les menaces qui y ont été proférées. Et, tout comme dans le monde réel, le monde virtuel ne doit pas être le refuge de toutes les provocations, haines et violences qui bafouent constamment la nature humaine.

